



Pour citer cet article :

**Riehl (Dominique), Rapport d'inspection du Refuge de
Notre-Dame de Charité de Caen, octobre 1965, p. 1-4, 11-19**



9 NOV 1966

MINISTERE DE LA JUSTICE

SERVICE

de l'EDUCATION SURVEILLEE

35.66

R A P P O R T

à MONSIEUR LE DIRECTEUR

Refuge de Notre-Dame de Charité de CAEN
à CORMELLES-le-ROYAL
(Calvados)

Octobre 1965

D. RIEHL

Riehl

9 NOV 1966

MINISTERE DE LA JUSTICE

SERVICE

de l'EDUCATION SURVEILLEE

35.66

R A P P O R T

à MONSIEUR LE DIRECTEUR

Refuge de Notre-Dame de Charité de CAEN
à CORMELLES-le-ROYAL
(Calvados)

Octobre 1965

D. RIEHL

Riehl

Plan du rapport

	Pages
I. Renseignements généraux - locaux - terrains	3
II. Le personnel.....	5
III. Les mineures - effectif en Novembre 1965	11
IV. Le fonctionnement.....	13
a) Internat	13
b) Enseignement professionnel	25
c) Enseignement général	26
d) Education physique	29
e) Loisirs - vacances - activités dirigées	30
f) Problèmes matériels et gestion	31
V. Dossiers psycho-pédagogiques.....	33
VI. Sorties et résultats.....	34
VII. Améliorations souhaitables. Projets en voie de réalisation..	35
VIII. Conclusions	36

Pièces jointes : Plans du foyer de post-cure : 7
Photographies : 14.

I. Renseignements généraux. Locaux, terrains.

Historique : l'établissement a été fondé à CAEN en 1641 par Saint-Jean Eudes. Détruit par les bombardements de 1944, il a été reconstruit au Sud de la ville de CAEN, à CORMELLES en 1949.

Superficie totale : 12 hectares.

Dernière date d'habilitation pour recevoir des mineures inadaptées : 30 Juillet 1961.

Directrice de l'établissement : Révérende Mère A. DESMOTTES.

Liste des bâtiments et surfaces couvertes : 5 ha environ.

Logement du gardien	80 m ²
Foyer et section des Dominiques	397 m ²
Section Ste-Geneviève, salles de classe, centre d'accueil, infirmerie et service médical	461 m ²
Section des Marguerites et des Mariettas	461 m ²
Section des Bernadettes	396 m ²
Section Ste-Thérèse et Soeurs Marthes	350 m ²
Communauté des Soeurs Madeleines	490 m ²
Salle de culture physique et cours ménagers	384 m ²
Terrain de sports	802 m ²
Section Ste-Germaine	140 m ²
Garage, remise	45 m ²
Atelier	70 m ²
Section Ste-Germaine, étable, écurie	237 m ²
Abri du matériel de jardin	18,70 m ²
Dépendances de l'économat, réserves, cordonnerie..	170 m ²
Dépôt propane, remises	12 m ²
Remises	11 m ²
Transformateur	25 m ²
Remise à bicyclettes	54 m ²
Chapelle	895 m ²
Communauté et services généraux	3 010 m ²
Atelier blanchisserie	204 m ²

Terres et prés : 6 ha

Parc : 1 ha

Notre-Dame de Charité de Cormelles-le-Royal est un des plus beaux établissements de rééducation que l'on puisse voir ; c'est de la très belle reconstruction en pierre de CAEN. L'architecte, M. H. BEAUFILS, a vu grand, (parfois trop grand d'ailleurs en ce qui concerne les pavillons d'internat), chapelle et cloîtres sont superbes, les bâtiments parfaitement implantés, entourés d'espaces verts, sont reliés les uns aux autres non seulement par des chemins dallés ou cimentés, mais aussi par de vastes couloirs souterrains dans lesquels on peut circuler à bicyclette ou avec des petits chariots ; toutes les liaisons électriques, téléphoniques, toutes les canalisations se trouvent dans ces couloirs, ce qui est très important, tant pour l'entretien que pour l'esthétique des "extérieurs".

A l'intérieur des bâtiments, les matériaux employés sont aussi de toute première qualité ; tout est étudié dans le détail, fonctionnel et fait pour durer.

C'est avec un réel plaisir et un vif sentiment d'admiration que l'on circule dans le Monastère de N.D. de Charité de Cormelles-le-Royal. Arbustes et arbres ayant poussé, la propriété est plus belle actuellement qu'au moment de la prise des photographies ci-jointes. Par contre, la banlieue de CAEN a malheureusement "rattrapé" le Refuge... ; les H.L.M. de la Cité de la Guérinière (bien visibles sur la photographie aérienne) longeant la propriété, sont un voisinage bien gênant pour les pavillons d'internat qui leur font face.

..../

III. Les mineures

Effectif total le 20 Novembre 1965 : 169
(état des prix de journée)

dont

confiées par leur famille	2
placées par les services d'action sanitaire et sociale ...	23
placées par les Juges ou tribunaux pour enfants	144

Au point de vue âges les élèves se répartissent de la façon
suivante :

6 à 8 ans	1
8 à 10 ans	2
10 à 12 ans	4
12 à 14 ans	20
14 à 16 ans	59
16 à 18 ans	75
18 à 19 ans	10
19 à 20 ans	8

(le total n'est pas le même parce qu'une dizaine de filles, travaillant à l'extérieur ou ne venant passer que le week-end, ne figurent plus sur les états ouvrant droit à un prix de journée).

En ce qui concerne les 169 internes présentes à l'établissement, les quotients intellectuels relevés sont :

Moins de 70	23
70 - 75	11
75 - 80	20
80 - 85	16
85 - 90	17
90 - 95	20
95 - 100	13
100 - 110	28
110 - 120	14
Plus de 120	7

En principe, compte non tenu des troubles caractériels et du comportement, si 54 élèves devront se contenter d'un travail de manutentionnaire ou de femme de ménage.

- 33 peuvent devenir ouvrières spécialisées ou bonnes employées de maison (F.P.A.),

- 61 doivent obtenir le C.E.P. et les divers C.A.P. depuis le repassage jusqu'aux C.A.P. commerciaux.

- 21 sont aptes à poursuivre des études techniques ou générales (selon leurs goûts et leurs aptitudes) à condition de ne pas dépasser l'âge normal de leur classe et de pouvoir gagner leur vie à 21 ans.

Mineures placées par les Juges des enfants et tribunaux pour enfants. : 144

Placements antérieurs : 20

dont

Orphelinats	3
Foyers	4
Maisons d'enfants ou écoles ordinaires	5
Centres d'observation Nancy : 1)	2
Netz : 1)	
Maisons d'arrêt	3

Autres établissements de rééducation

Refuge St-Brieuc : 1)	3
Bon Pasteur Amiens : 1)	
Bon Pasteur Valognes : 1)	

Répartition sur le plan formation professionnelle

(29 étant encore à l'école primaire).

C.E.C. de l'établissement	23
Section commerciale	19
C.A.P. industriel (néant)	
Préparation au C.A.P. ménager.....	29
Travaux pratiques - ménage - blanchissage - ferme..	37

.....!

A l'extérieur : 7

dont

2 apprenties vendeuses

1 aide-laborantine

4 : pensionnats Ste-Ursule et St-Pierre

dont 2 préparation baccalauréat

2 préparation B.E.P.C.

1 - 3e Année commerciale

En ce qui concerne la continuation des études au C.E.G., je note

en 5e : 2 élèves aux Q.I. respectifs de 91 et 94.

en 4e : 3 élèves aux Q.I. respectifs de 92, 90, 95.
(celle qui a un Q.I. de 90 est âgée de 17 ans $\frac{1}{2}$!)

en 3e : 1 fille de 18 ans au Q.I. de 94

(1 fille de 18 ans 4 mois mais dont le Q.I. de 108 laisse espérer la possibilité d'un concours d'entrée dans une administration après le B.E.P.C.)

Un contrôle superficiel permet d'émettre des doutes quant à l'opportunité d'affecter ces 6 élèves au C.E.G.

IV. Fonctionnement

a) Internat

L'internat comprend :

des mineures en accueil et observation

des mineures en rééducation

des mineures en semi-liberté

mais il n'y a aucune distinction précise :

- si à l'accueil une fille s'adapte bien, elle est très rapidement envoyée en classe ou au travail avec les autres.

- par contre, une fille qui semble ne pas être à sa place à la Charité, reste, parfois très longtemps, à la section d'accueil et d'observation, en attendant une modification de garde.

..../

- dans chaque pavillon il y a des filles en "semi-liberté", c'est-à-dire allant en classe à l'extérieur ou travaillant en ville.

En l'état actuel des choses il n'y a donc pas lieu de parler de "sections" à formules pédagogiques spécifiques.

Les élèves de la Charité sont réparties dans 8 bâtiments que, malgré leur importance nous appellerons pavillons.

Groupe : les Myriams : Accueil 13 places.

Effectif le 20 Octobre 1965 : 8

Educatrice-chef responsable : Soeur Marie du Christ-Roi

adjointe : Melle N. LABOUREL

éducatrice stagiaire : Soeur Marie de Ste Claire

Locaux : 1er étage d'un pavillon habité par un groupe de rééducation.

Cet étage est fort bien aménagé : salle de séjour, salle-à-manger, office, lingerie, vestiaire, 1 bain, 1 douche, des sanitaires, des débarras, le tout coquet et bien entretenu. Les élèves sont logées dans des chambres individuelles avec lavabo, ce qui est très important ; trois des chambres sont équipées pour recevoir des mineures ayant des crises nerveuses (ou de violence) en vue d'un nécessaire isolement thérapeutique (les portes sont plus solides et les fenêtres barricadées).

La Religieuse éducatrice-chef a une chambre et un bureau.

Au même étage, se trouvent le cabinet médical, la salle d'examens et de soins, le bureau des psychologues.

Le 20 Octobre, les élèves en "accueil" étaient :

- N.P. 15 ans 5 mois, entrée le 3 Juin 1964, Q.I. 70

très bonne adaptation au groupe - durée du séjour 17 mois ½
(s'occupe de la couture et du repassage).

- J.M. 16 ans 1 mois entrée le 7 Juillet 1965, Q.I. 51

épileptique - bonne adaptation - séjour : 4 mois ½
(fait un peu de jardinage).

- J.K. 17 ans 5 mois, entrée le 16 Octobre 1965, Q.I. 126

bonne adaptation - est déjà en section commerciale - séjour 6 jours

.... /

- M. TH. 17 ans 1 mois entrée le 13 Octobre 1965, Q.I. 110
bonne adaptation au groupe - est déjà en section commerciale
séjour 9 jours.
- J.T. 12 ans, entrée le 6 Octobre 1965, Q.I. 70
adaptation au groupe médiocre, cours primaire - séjour 16 jours.
- N.C. 13 ans 11 mois, entrée le 12 Octobre 1965 - Q.I. 93
adaptation au groupe médiocre, cours primaire - séjour 10 jours.
- C.L. 17 ans 6 mois, entrée le 11 Septembre 1965, Q.I. 80
enceinte de 4 mois.
adaptation au groupe très mauvaise - séjour 1 mois.
- M.M.F. 17 ans 1 mois entrée le 13 Octobre 1965, Q.I. 67
adaptation au groupe mauvaise.

Situation le 22 Novembre

- Les six premières sont toujours à l'accueil.
- C.L. est partie parce qu'enceinte.
- M.M.F. a fugué et a été rendue à l'Action Sanitaire et Sociale.
- F.L. arrivée le 23 Octobre 1965 a été rendue à sa famille
(enceinte de 5 mois).
- M.L.O. entrée le 8 Novembre 1965 - 15 ans 2 mois
a fugué - est en Maison d'arrêt.
- N.F. entrée le 4 Novembre 1965 - 15 ans 2 mois - Q.I. 114
adaptation au groupe : assez bonne, est au C.E.G. en 3e - séjour
18 jours.
- N.N. entrée le 2 Novembre 1965 - 17 ans 5 mois, Q.I. 120
fille-mère ; adaptation bonne, est en 1e année commerciale
séjour 20 jours.
- O.V. entrée le 12 Octobre 1965 - 15 ans 2 mois, Q.I. 91
adaptation assez bonne - est en classe commerciale, séjour 10 jours.

Entre 9 h. et 12 h. et entre 13 h.30 et 16 h.30, celles qui sont au C.E.G. ou en classe commerciale se rendent aux divers cours en fonction de l'horaire des classes ; les autres restent à l'accueil pour des travaux ménagers, du repassage, de la couture, des études etc...

Les 3 éducatrices sont de service à tour de rôle, selon un horaire très variable.

Les examens médicaux et psychologiques (du moins en ce qui concerne le bilan des aptitudes et des connaissances) sont effectués peu de jours après l'arrivée de la mineure.

Comme il ressort du tableau ci-dessus, les filles qui semblent s'adapter facilement et qui sont capables d'entrer au C.E.G. ou en classe commerciale, sont affectées de suite aux cours en question : aucune perte de temps, ce qui est très sage ; "l'accueil" n'existe, en fait, pour celles-ci qu'en ce qui concerne "l'hébergement" ; elles se considèrent déjà comme étant de la maison.

Par contre, dans tous les pavillons se trouvent de nombreuses filles en "garde provisoire" : le secrétariat m'en a signalé 91 en Octobre 1965 - 16 relevaient de l'ordonnance de 1945, 75 relevaient de l'ordonnance de 1958, 30 étaient à la Charité depuis plus d'un an (certaines depuis 19 mois !) - 30 depuis 4 mois ou moins.

Ces mineures se disant "en provisoire" ne s'intéressent à rien, s'adaptent mal, elles espèrent de semaine en semaine être libérées à la prochaine audience du Juge des enfants ou du tribunal pour enfants.

"L'Accueil" n'est donc pas une notion précise à CORMELLES ; l'observation à la section "Myriams", n'est pas suffisante. Les psychologues semblent disposer de peu de temps pour faire passer les tests et rédiger les procès-verbaux, car beaucoup de feuilles d'examen ne portent ni le nom, ni l'âge du sujet ou sont incomplètes. Les notes des éducatrices (quand notes écrites il y a!) sont des plus succinctes ; en fait il n'y a pas d'observation méthodique et continue du comportement des élèves dans les situations courantes, normales... ; c'est une grave lacune.

Il y a des réunions présidées par le médecin psychiatre ; en vue de la synthèse, chacun apporte son opinion verbalement et l'éducatrice-chef lit un résumé des principales constatations faites par elle-même et ses adjointes.

Ce travail est évidemment suffisant pour les mineures qui se sont adaptées aux "Myriams" et qui sont admises à l'établissement. Par contre, il ne peut s'agir d'une véritable observation, en profondeur, pour les filles renvoyées : s'adapteront-elles dans les autres internats auxquels on les proposera ? sinon, pourquoi ? - quelles seraient leurs chances de réadaptation ?

En résumé, la section actuelle des Myriams n'est pas un centre d'observation mais un moyen de sélection parmi les nombreuses mineures envoyées à la Charité sans examen préalable. Un projet de modification est en cours.

Groupe "les Genevièves"

30 Places - effectif le 20 Octobre 1965 : 27

- Débiles légères et moyennes - gros troubles du caractère
- en fait : les filles les plus difficiles de la maison.

Educatrice-chef responsable : Soeur M. de St-Ambroise

Educatrice spécialisée : Melle B. HOUETTE

Stagiaires : Melles RANYRE et RIO.

Ages : de 11 ans à 18 ans (Q.I. - 58 - 106)
majorité : en dessous de 95

Occupations : 7 vont en classe (C.M. à 4ème)

2 vont en classe commerciale

2 préparent un C.A.P. ménager

5 font de la pratique ménagère

11 travaillent au blanchissage

4 travaillent à mi-temps en ville : ménages.

Les locaux, spacieux et bien entretenus sont malheureusement répartis entre un rez-de-chaussée et un 2ème étage, ce qui est très fatigant pour l'éducatrice-chef. Le dortoir des plus jeunes est en commun ; les deux autres dortoirs sont divisés en petits boxes par les cosys.

Les salles d'eau sont collectives. Ce qui est extrêmement désagréable pour ce groupe c'est le fait d'avoir au 2ème étage, les 2 cellules d'isolement à la disposition de tous les autres pavillons...

..../

Groupe "les Dominiques"

18 places - effectif du 20 Octobre 1965 : 17

Educatrice-chef responsable : Soeur M. St Jean de la Croix
remplaçante : Soeur M. de l'Annonciation
stagiaire : Melle LANGLOIS

- Service par roulement selon un horaire variable.

Age des élèves : 14 à 19 ans - Q.I. de 85 : 128
(majorité : plus de 105)

Occupations :

- 3 : Enseignement ménager
- 3 : classes commerciales
- 6 : C.E.G.
- 2 : travaillent à l'extérieur
- 3 : suivent des cours dans des pensionnats en ville.

(l'une est en 1ère M., une autre en 2ème M., la 3ème est en classe commerciale à Sainte-Ursule).

Ce groupe fait penser aux "sections de méritantes" du système progressif.

Les Dominiques sont les plus favorisées de la maison : leurs locaux occupent la moitié de l'ancien foyer de jeunes travailleuses.

Au rez-de-chaussée se trouvent : bureau de la religieuse, salle de séjour, salle à manger, office, dégagements ; au 1er et au 2ème étage, il y a lingerie, douches, débarras, chambres individuelles avec lavabo ; les élèves préparant des examens ont donc toutes facilités pour travailler dans leur chambre.

Groupe "les Marguerites"

Places : 34 - effectif le 20 Octobre 1965 : 32

Educatrice-chef responsable : Soeur M. du Verbe Incarné.

Adjointes : Soeur M. de la Purification et Soeur Jeanne
Remplaçante (provisoirement) Soeur M. de St-Jean Eudes

- Services et permanences à tour de rôle.

Age des élèves : 13 à 18 ans - Q.I. de 60 - 100
majorité : en-dessous de 90

Occupations :

- 7 pratique ménagère
- 6 enseignement ménager
- * 17 classe (primaire ou de perfectionnement)
- 1 classe commerciale
- 1 repassage - stoppage

Les Marguerites partagent un pavillon (grand bâtiment ayant deux grands escaliers distincts) avec un autre groupe. Les Marguerites ont l'inconvénient d'avoir dans leurs locaux, les douches pour tout le pavillon.

Au rez-de-chaussée, le groupe dispose d'une très grande salle (réfectoire et salle de travail).

Groupe "les Mariettas" - (en 2 sous-groupes).

Educatrice-chef responsable : Soeur M. du SacréCoeur.

pour les grandes { adjointes Soeur M. de l'Assomption
et Melle SIOUVILLE (stagiaire)

pour les petites (adjointes Melle ZIRN (stagiaire)

Les Mariettas sont les "cas sociaux" et les "caractérielles".

Sous-groupe : grandes Mariettas (places : 15
(effectif: 15

Age : 13 à 17 ans Q.I. 62 à 106

Occupations : 6 travaux pratiques ménagers

1 enseignement ménager

3 classes primaires

5 C.E.G.

N.B.* - Certaines des 17 élèves qui suivent les cours de perfectionnement sont déjà âgées et devraient apprendre un métier manuel simple.